

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Le 26 septembre 2023



N/Réf. : 06595 (25 septembre 2023)

Objet : Demande d'accès à l'information reçue le 21 septembre 2023

,

La présente a pour objet le suivi de votre demande d'accès datée du 21 septembre 2023 visant à obtenir tous les documents transférés par la RACJ au Bureau du coroner concernant le combat entre Marie-Pier Houle et Jeanette Zacarias Zapata survenu le 28 août 2021, à Montréal.

L'investigation n'étant pas terminée, le coroner investigateur n'a pas encore acheminé son dossier complet au Bureau du coroner. Le Bureau du coroner ne peut donc pas donner suite à cette demande de document pour l'instant. Votre demande sera réanalysée lorsque le dossier complet nous aura été remis. Il est prévu que le rapport soit rendu public cet automne.

Conformément à l'article 51 de la Loi, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note relative à ce recours.

Veuillez recevoir, , nos salutations distinguées.



Reno Bernier, avocat
Responsable de l'accès aux documents
et de la protection des renseignements personnels

RB/ns

p. j.